



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

Nîmes, le 05 juillet 2019

Le Préfet

à

Liste des destinataires in fine

**Objet :** Comité de suivi et d'information des anciens sites miniers et industriels de la Croix de Pallières.

Je vous informe que la prochaine réunion du Comité de Suivi et d'Information (CSI) des anciens sites miniers et industriels de la Croix de Pallières aura lieu le :

***Vendredi 26 juillet à 15 heures  
salle Claude Erignac  
préfecture - Nîmes***

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Point de suivi de l'avancement du plan d'actions défini en février 2017
- Présentation des conclusions et recommandations issues des études sanitaires et environnementales réalisées

Je vous invite à participer à cette réunion du CSI, à défaut, de vous y faire représenter.

le Préfet

Didier LAUGA

